



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Chef de Cabinet

Monsieur Régis RAVAT
Président
Association Francophonie Avenir (A.FR.AV)
2811, chemin de Saint-Paul
Parc Louis Riel
30129 MANDUEL

Paris, le **01 JUL. 2025**

Réf. : 25-007934-D/ BDC-SCCI / CP

Monsieur le Président,

Monsieur Bruno RETAILLEAU, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a bien reçu votre correspondance par laquelle vous contestez le bilinguisme français-anglais de l'actuelle carte nationale d'identité française. Vous souhaiteriez que le bilinguisme soit abandonné sur le format du titre d'identité français.

Le ministre, qui a pris connaissance de vos observations, m'a chargé de transmettre votre courrier à Madame la directrice des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur, aux fins d'un examen approprié.

Vous ne manquerez pas d'être tenu informé de la suite qui pourra être réservée à votre démarche.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Louis Marie LE ROY

